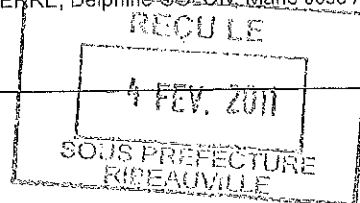


**EXTRAIT**  
du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 JANVIER 2011

Le 31 Janvier 2011, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Henri STOLL, Maire de KAYSERSBERG.  
Etaient présents : MM. Jean Jacques RAUCH, Michel FASSLER, Thierry HECKETSWEILLER, Gilbert PETITDEMANGE, Fabian BRESSON, Jean Louis BORDE, Jean Marie MEYER, Hubert BECKER, Guy BOOTZ, Jean Marc GOERG, André SICK, Alain THURLINGS.  
Mmes. Françoise GRASS, Nicole JUNG, Sylvie HOOG, Marie France CLAUDEPIERRE, Delphine COLON, Marie José ARNOUX, Olivia PETITDEMANGE.  
Procurations : M. Gérard AGUILLAUME à M. Alain THURLINGS  
M. Christophe BRIDEL à M. Henri STOLL



**6. TRAVAUX**

**6.1 ATTRIBUTION DES MARCHES**

**6.1.1 Groupe scolaire Jean GEILER : Isolation de la salle polyvalente et mur d'escalade - N°11-01/027**

Monsieur Jean-Jacques RAUCH informe les membres du conseil municipal qu'une consultation d'entreprises a été lancée le 29-11-2010 pour les travaux d'isolation et d'aménagement de la salle polyvalente du GROUPE SCOLAIRE JEAN GEILER.

Toutes les informations sont données concernant les diverses réunions de travail qui ont eu lieu concernant ce projet.

La commission d'ouverture des plis, après vérifications des offres et les négociations faites auprès des candidats, a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises qui ont présenté les offres de prix les mieux classées et qui réaliseront les travaux sous la maîtrise d'œuvre de M. Fabien STRACK.

LOT		ENTREPRISES RETENUES	MONTANTS €	
			H.T.	TTC
L1	Charpente Bois	MENUISERIE FRITSCH	17 954.67	21 473.79
e2	Menu serie Bois	MENUISERIE BRUPPACHER	13 000.00	15 548.00
03	Isolation cellulose	ENTREPRISE ISOLECO	24 388.30	29 168.41
04	Mur d'escalade	SOCIETE GRIMPOMANIA	39 550.00	47 301.80
n5	Chauffage	ENTREPRISE BRAUN	8 000.68	9 568.81
s6	Electricité	ENTREPRISE ELEC 2 M	6 687.96	7 998.80
i7	Platrerie	ENTREPRISE CILIA	18 971.60	22 690.03
t8	Peinture	ENTREPRISE LAMMER	5 321.60	6 364.63
		Total	133 874.81	160 114.27

Le Conseil Municipal,  
**Vu** l'exposé de Monsieur Jean Jacques RAUCH  
Prend acte et après en avoir délibéré :

- autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues et tous documents se rapportant à cette affaire.
- Les crédits nécessaires à la réalisation des travaux ont été inscrits au budget primitif 2011. Opération n° 905